COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 02 AVRIL 2020

Covid-19 : les mesures mises en place par la municipalité

1. DÉSINFECTION

L'opération de désinfection se poursuit, **elle a déjà permis de traiter plus de 110 sites** avec les abords des pharmacies, des EHPAD, des commerces alimentaires, de la Mairie, de la Poste ou encore du mobilier urbain et d'autres lieux particulièrement fréquentés. Les agents de la ville complètent depuis hier le processus. Ils sont équipés d'engins mécaniques permettant de traiter de plus grandes surfaces dans un périmètre plus éloigné.

Ont par exemple été traités par ce biais les abords du magasin Norma ou le Centre des personnes âgées. L'ensemble des poubelles et des distributeurs de sacs à déjections canines des espaces verts de la ville ont été également traités.

2. OUVERTURE DES ÉCOLES POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS DE PERSONNELS PARTICIPANT À LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

Faisant suite à la décision du Préfet sur la demande de la Ville de Colmar, les enfants des agents de la **police municipale** sont désormais accueillis dans les écoles de la Ville ouvertes (Wickram, Serpentine et Pfister).

Rappel :

Les enfants déjà accueillis concernent les agents de la police nationale, de la gendarmerie, des personnels hospitaliers, des EHPAD, des sapeurs-pompiers et des services sociaux de l'enfance.
Un service périscolaire est en place, en lien avec l'Association Préalis, avec un accueil de 7h30 à 18h30.
Le mercredi, un accueil extra-scolaire sera également assuré toute la journée.
Les personnels sont bien sûr dotés de gants, de masques et de solutions hydroalcooliques.

Gilbert Meyer

Maire de Colmar

Président de Colmar Agglomération